

Objectifs/intérêts

Le « 0 Herbicide » implique inévitablement une gestion différente de certains sites. Ce qui peut donc engendrer l'émergence de nouveaux paysages moins « aseptisés » parfois plus naturels.

Le 0 Herbicide suppose donc de repenser l'entretien et de ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins (principe de la gestion différenciée). L'objectif étant de limiter les interventions inutiles.

C'est pourquoi, il est impératif de communiquer et d'expliquer la démarche pour que ces changements de gestion ne soient pas considérés comme de la négligence ou un manque de travail de la part des agents communaux mais la preuve que la commune apporte une attention particulière à la santé et à l'environnement de ses citoyens.

Moyens de communication mis en œuvre

► Affichage dans les espaces publics pour expliquer la démarche (abords de route, cimetières...).



- Journée départementale « 0 Herbicide »
- Articles presse
- Plaquette « Charte 0 Herbicide »
- Enquête de sensibilisation auprès de la population
- Stand itinérant « jardinez autrement »
- Site web Cg 24